

EDITO

SEUL L'ORDRE EST RÉPUBLICAIN !



Francis SZPINER
Maire du 16^e arrondissement

Chaque semaine à Paris, des groupes violents défient nos forces de l'ordre, saccagent l'espace public, attaquent des commerces déjà éprouvés par la crise. Au lieu de dénoncer le désordre et de soutenir les forces de police et leur représentant, des élus parisiens écologistes, communistes et Génération.s s'indignent des « violences policières » accusent le préfet de police de « mettre en danger les Parisien.ne.s », écrivent au président de la République pour demander sa démission.

Comment à Paris, au cœur de la République, peut-on accepter une telle inversion des valeurs ? Comment peut-on ne pas s'indigner que des élus de la République exigent impunément et de cette manière la démission d'un homme qui incarne l'ordre ?

Avec mes collègues maires et parlementaires, nous pensons que cette distorsion constante et agissante des réalités est un poison pour la cohésion de notre société. Il est important de se souvenir que ce sont ces mêmes élus qui défilaient encore récemment dans la rue aux côtés de représentants d'associations ou d'organisateur de manifestations qui accusent la France de « racisme d'État ».

En France, nous le disons : seul l'ordre est républicain. La doctrine de maintien de l'ordre est de la responsabilité du ministre de l'Intérieur. Le préfet de police ne fait que l'appliquer. Si l'ordre et l'autorité ne sont plus respectés, ce n'est pas en demandant publiquement la tête du préfet de police que les choses vont s'apaiser. Mais plus inquiétant encore est le silence de ceux qui ne s'en sont pas offusqué.

FOCUS SUR

LE BOIS DE BOULOGNE, UN VRAI QUARTIER

C'était une des promesses de campagne de Francis Szpiner et de son équipe : « sanctuariser » le Bois de Boulogne, c'est-à-dire le nettoyer, le protéger et le sécuriser. Pour en refaire ce qu'il n'aurait jamais dû cesser d'être : le véritable poumon vert de l'ouest de la capitale.

Première étape : obtenir de la Ville de Paris que le Bois de Boulogne soit désormais considéré comme un quartier à part entière, au même titre que les six autres de notre arrondissement. Ce qui permettra ensuite au nouveau Conseil de quartier qui y verra le jour de faire un diagnostic spécifique de ses besoins.

La création de ce quartier avait fait l'objet d'un vœu, adopté à l'unanimité par le Conseil d'arrondissement du 21 septembre 2020. Pourtant, sans réelle explication, la majorité municipale rejetait ce vœu lors de la séance du Conseil de Paris du 8 octobre. Mais c'était oublier la ténacité et la force de persuasion du maire du 16^{ème} : au cours d'un entretien « franc et direct » avec la maire de Paris, Francis Szpiner sut la convaincre du bien-fondé de cette réforme. Dans sa séance des 15, 16 et 17 décembre, le Conseil de Paris sera

de nouveau appelé à voter la création du conseil de quartier « Bois de Boulogne » et modifiera en conséquence les périmètres des autres quartiers de l'arrondissement.

Ce qui nous permettra d'entamer ultérieurement la deuxième étape de la sanctuarisation du Bois, en demandant, dans le cadre de la création de la police municipale parisienne, l'implantation, sur place, de jour comme de nuit, d'une brigade spécialisée, en charge de la sécurité.



Le périmètre du quartier sera fixé à partir de l'arrêté de 1957 définissant le classement du Bois de Boulogne.

LA VIDÉOPROTECTION, UN OUTIL INDISPENSABLE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DANS LE 16^e



Gérard GACHET
Adjoint au Maire
chargé de la sécurité

Instrument d'enquête et de prévention, la vidéoprotection s'est imposée comme un outil indispensable au service de la sécurité. Dans le 16^e, 107 caméras de voie publique sont actuellement en service. Un chiffre en réalité faible pour un arrondissement de 170 000 habitants, dont la superficie comprend en plus le Bois de Boulogne. Nous militons donc inlassablement auprès de la Préfecture de Police et de la Ville de Paris pour de nouvelles implantations. Nous venons ainsi d'obtenir satisfaction sur le secteur Dode de la Brunerie, où une batterie de caméras est en cours de raccordement.

Dans une interview au Journal du Dimanche, Nicolas Nordman, adjoint à la sécurité d'Anne Hidalgo, annonce qu'il va « lancer une concertation avec les maires d'arrondissement pour identifier les besoins, les lieux problématiques qui pourraient accueillir de nouvelles caméras ». En liaison avec les Conseils de quartier, les riverains et les associations, nous sommes prêts à cette concertation, où nous ferons des propositions précises pour la tranquillité de tous.

Augmenter le nombre de caméras en service dans le 16^e.



EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Police en ligne

Pour effectuer un signalement, déposer une pré-plainte ou demander des conseils, vous pouvez vous rendre tous les jours, de 8h à 20h, sur la plateforme « moncommissariat.fr », récemment mise en service par le ministère de l'Intérieur et la Police nationale. Une fenêtre de messagerie instantanée vous permet de poser une question spécifique et vous met en relation directe et privée avec un agent de police. Mais attention : pour les urgences, continuez à appeler le 17 ou le 112.

Vol à l'arraché

Après avoir commis un vol à l'arraché le 13 novembre sur les quais du métro Passy, deux individus avaient pris la fuite pour se dissimiler square Alboni. Rapidement repérés par un équipage de la BAC près du pont de Bir-Hakeim, ils ont été interpellés et placés en garde à vue. Formellement identifiés par la victime, ils ont été déférés devant le procureur de la République en vue d'une convocation ultérieure devant la justice.

Mineurs étrangers

Le 17 novembre, Francis Szpiner a déposé et défendu un vœu devant le Conseil de Paris, demandant solennellement à la maire de Paris d'appliquer le « protocole d'aide à l'évaluation de la minorité » des mineurs étrangers non-accompagnés, qui permet de distinguer faux et vrais

mineurs et de les recenser dans un fichier biométrique. Bien que le décret instituant ce protocole ait été déclaré « légal et applicable » par le Conseil d'Etat et « conforme à la Constitution » par le Conseil constitutionnel, bien qu'il soit en vigueur dans de très nombreux départements, la maire de Paris refuse toujours sa mise en œuvre dans la capitale, et a fait rejeter le vœu par sa majorité municipale...

Voisinage Airbnb

Il arrive que des locations d'appartements effectuées par l'intermédiaire de la plateforme Airbnb servent à abriter des soirées bruyantes ou polluantes pour le voisinage. Soucieux de mettre un terme à ce type de nuisances afin que son activité respecte la tranquillité des Parisiens, Airbnb propose désormais aux riverains de signaler les troubles de voisinage pouvant être liés à un logement réservé sur Airbnb en se rendant sur l'adresse suivante :

<https://www.airbnb.fr/neighbors>.

Square Alboni

Gérard Gachet, adjoint à la sécurité, et Gilles Mentré, adjoint chargé des quartiers Muette et de l'environnement, ont tenu en novembre une visio-conférence avec le bureau de l'Association des amis du Square Alboni, qui regroupe une grande partie des riverains et copropriétaires. Confrontés à une hausse de la délinquance, ils ont réclamé une

augmentation des patrouilles pédestres de police dans le square, et l'implantation de caméras de vidéoprotection. Le commissariat central a d'ores-et-déjà intensifié les patrouilles et l'implantation de caméras de surveillance est à l'étude.

A l'écoute

Le 30 novembre, un jeune garçon de 13 ans s'était fait voler ses écouteurs AirPods à l'arrêt du PC, porte Molitor, par trois jeunes ayant ensuite pris le bus en direction de la porte Maillot. Les policiers rattrapaient le bus, dont le chauffeur leur indiquait que les trois individus étaient descendus porte Dauphine. Sur les quais du RER, les policiers retrouvèrent les agresseurs, qui tentèrent de se débarrasser des AirPods dans une poubelle avant d'être interpellés. Les trois voleurs, dont deux mineurs, ont été placés en garde à vue.

16, la lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16^e - Numéro 2 | décembre 2020

Directeur de publication : Vincent GOSSARD

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>